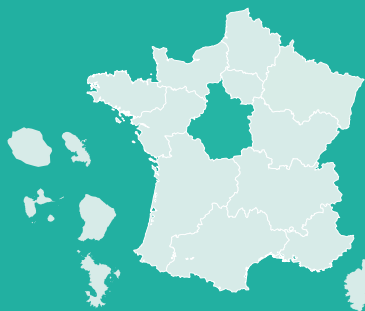


CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES D'INSERTION

2023

CENTRE-VAL
DE LOIRE



**la fédération
des entreprises
d'insertion**

Centre-Val de Loire

Performance économique

21,3 M€ de produits
dont 82% de C.A

17,3 M€ de chiffre d'affaires
13,6 M€ de masse salariale redistribuée
3,1 M€ d'aide aux postes perçues
0,3 M€ d'aide du Conseil Régional
0,3 M€ d'impôts et taxes versés
55% des entreprises sous statut commercial



Services et transports

Chiffre d'affaires

6,9M€

Nombre d'ETPi

104

Nombre d'entreprises

7



Déchets

Chiffre d'affaires

5 M€

Nombre d'ETPi

137

Nombre d'entreprises

4



Travail temporaire

Chiffre d'affaires

4 M€

Nombre d'ETPi

110

Nombre d'entreprises

4



Travail indépendant

Chiffre d'affaires

0,1 M€

Nombre d'ETPi

41

Nombre d'entreprises

1



Environnement

Chiffre d'affaires

1,2 M€

Nombre d'ETPi

27

Nombre d'entreprises

4

Parcours vers l'insertion durable



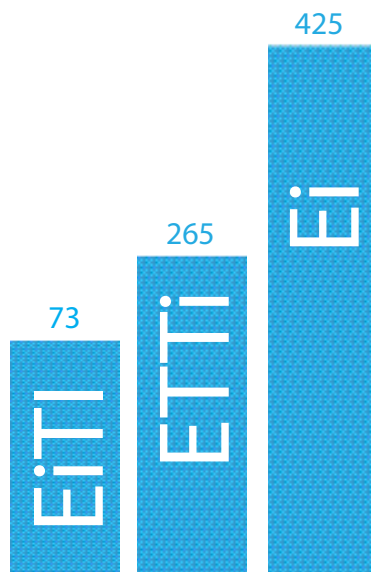
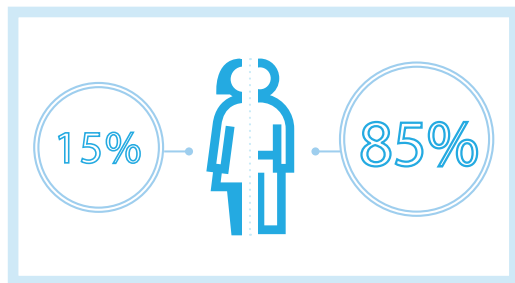
763 salariés 78%

en parcours d'insertion
(soit 420 ETP)



219 salariés 22%

hors insertion
(soit 147 ETP)



Nombre de personnes en parcours d'insertion

Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée



de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP



de demandeurs d'emploi de plus de 24 mois



d'allocataires de minima sociaux



de jeunes de moins de 26 ans



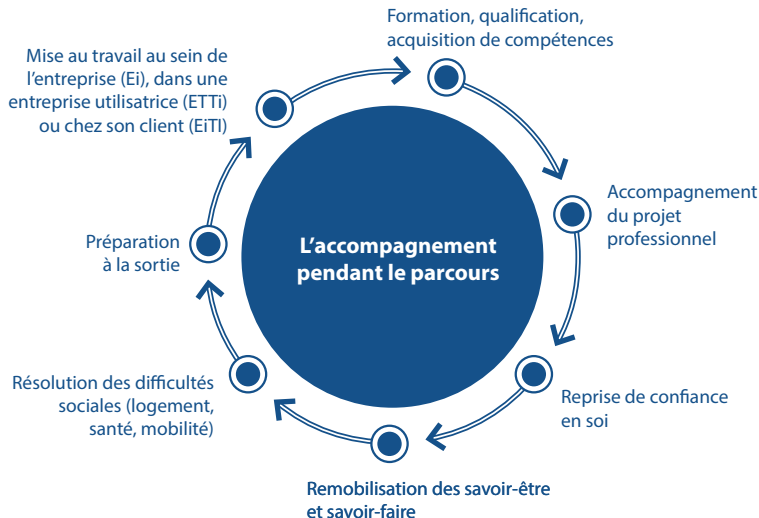
de séniors de 50 ans et plus



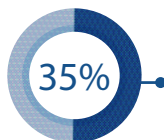
de personnes reconnues travailleurs handicapés

Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.

Performance sociale



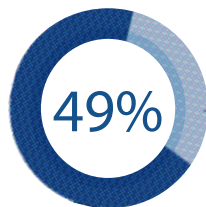
A l'issue du parcours



des personnes sortent directement dans l'emploi en CDI ou en CDD



poursuivent leur parcours en emploi dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation



de réussite

51% autres sorties

Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

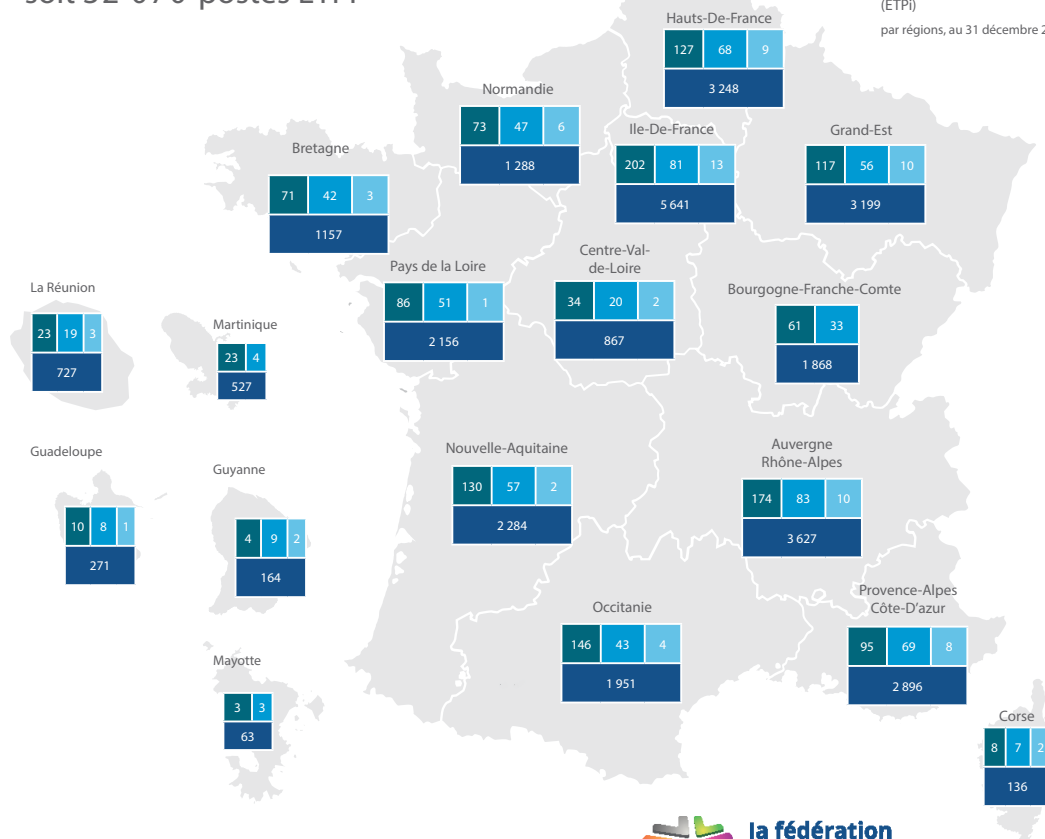
Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent l'activité économique, par un contrat de travail ou par l'apport d'affaires, pour permettre aux personnes d'être immédiatement en situation de production et de construire un accompagnement socioprofessionnel qui vise l'insertion durable.

- > Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, déjà 140 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.
- > Des ressources provenant à plus de 80% de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises conventionnées par l'État pour leur mission d'inclusion dont découle une aide au poste par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours.
- > Un contrat de travail de droit commun ou l'apport d'affaires d'une durée maximale de 2 ans.

2 164 entreprises conventionnées en France pour 94 690 personnes en parcours d'insertion soit 32 070 postes ETPi

■ Nombre d'Ei
■ Nombre d'ETTi
■ Nombre d'ETPi
■ Nombre de postes d'insertion (ETPi)

par régions, au 31 décembre 2023.



Ces chiffres sont issus de données transmises par la DGEFP, de données collectées par la fédération auprès de ses adhérents et des publications de la DARES.

Avec le soutien de :



La fédération des entreprises d'insertion
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris
Tél. 01 53 27 34 80 - contact@lesentreprisesdinsertion.org